

## QUIZ DU 25 NOVEMBRE 2023 – Les violences faites aux femmes

### 1. On ne parle de violence que lorsqu'il y a des coups ou des traces : vrai ou faux ?

Réponse : Faux, il existe plusieurs formes de violences.

### 2. Pouvez-vous citer d'autres formes de violences ?

Réponse : Les violences verbales, psychologiques, sexuelles, économiques et administratives. Elles sont toutes punies par l'article 222-14-3 du Code pénal.

- Violences verbales (Insulter ; crier et élever la voix ; blâmer et lui reprocher faits et gestes ; critiquer et user de railleries ou de propos humiliants ; ne pas communiquer).
- Violences psychologiques (Dévaloriser l'autre ; faire du chantage (avec la garde des enfants par exemple) ; menacer ; contrôler les sorties, l'habillement...).
- Violences sexuelles (Imposer des activités sexuelles sans le consentement ou contre la volonté).
- Violences économiques (Contrôler les dépenses ; endetter l'autre ; l'empêcher de travailler).
- Violences administratives (priver l'autre de ses papiers d'identité).

### 3. Quels sont les moments les plus propices pour l'apparition et /ou l'augmentation des violences conjugales ?

- a. Mariage
- b. Grossesse
- c. Séparation

Réponse : b. et c. Dans 40% des cas, les violences du conjoint débutent à la première grossesse, et dans 40% des cas, elles redoublent durant la grossesse. La grossesse annonce une crise car elle constitue un changement d'état dans la relation de couple.

Après une séparation ou durant la période qui l'entoure, les victimes courent un risque de violences conjugales très élevé. L'auteur est dans un état d'esprit de représailles et de vengeance. Il souhaite rétablir une situation de pouvoir et de contrôle et va tenter de forcer une réconciliation. Il est donc important d'avoir du soutien auprès de son entourage (famille, ami, professionnel...)

### 4. Les affirmations suivantes sont-elles vraies ?

- a. Dans 91% des cas, les agressions sexuelles ou viols sont perpétrés par une personne connue de la victime.
- b. 80 % des victimes sont des mineurs.
- c. Un compagnon est plus légitime d'exercer des violences sur sa femme.

Réponses :

- a. Vrai. Dans 47 % des cas, c'est le conjoint ou l'ex-conjoint qui est l'auteur des faits.

- b. Vrai. Dans 81% des cas, les victimes sont des mineurs. Une victime sur deux est agressée avant l'âge de 11 ans.  
→ Source : Enquête « VIRAGE », INED, 2016.
- c. Faux ! Absolument rien ne justifie les violences !

**5. Que signifie un point noir dans une paume de main ?**

- a. Être en deuil
- b. Un signal de détresse
- c. Un effet de mode chez les ado



Réponse : b. Le fait de se dessiner un point noir sur la paume de la main permet aux victimes de violence conjugale de demander de l'aide à leurs proches sans prononcer un mot.

**6. Que dire à une victime de violences ?**

Réponse :

Je te crois.	Tu as bien fait de m'en parler.
Tu n'y es pour rien.	C'est lui le coupable.
La loi l'interdit.	Je vais t'aider.

**7. Connaissez-vous le portail de signalement des violences sexistes et sexuelles ?**

**#NeRienLaisserPasser**  
Réagir peut tout changer

portail de **signalement** des **violences sexuelles** et **sexistes**

- Le tchat permet un **échange individualisé** avec un policier ou un gendarme spécialement formé.
- Il n'est pas obligatoire de déclarer son identité.
- C'est un service gratuit, **accessible 24h/24, 7j/7**, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

[@Place\\_Bourreau](#) | 
 [/ministere.interieur](#) | 
 [@ministere\\_interieur](#) | 
 [www.interieur.gouv.fr](#)

**8. Quels sont les numéros à contacter en cas d'urgence ?**

- a. 3919
- b. 119
- c. 17
- d. 114

Réponse : toutes.

Enfance en danger : **119**

Violences femmes info : **3919**

Par sms, si vous ne pouvez pas parler : **114**

En cas d'urgence : **17**